

Décision

Générale

colonial

Décision n° 32-335-1924 Libération conditionnelle.

n° 32-335-1924

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
20 octobre 1924

Numéro JO
n° 335 du 31/10/1924

Date du numéro
31 octobre 1924

TEXTE INTÉGRAL

est accordée la mise en liberté conditionnelle de l'indigène Ahmed Abdou, condamné pour complicité de vol le 5 avril 1922, à cinq ans d'emprisonnement et dix ans d'interdiction de séjour.